

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 9 NOVEMBRE 2020**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

Centre hospitalier de Mont-Laurier

Inspirée par Rivière-Rouge, la Fondation demande 1\$ par citoyen

KATHLEEN GODMER

kgodmer@inmedias.ca

Lors du dernier conseil des maires de la MRC d'Antoine-Labelle, la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier a demandé aux municipalités de lui remettre annuellement 1\$ par citoyen, afin de pouvoir poursuivre sa mission. Cette démarche est directement inspirée par une action mise en place par la Fondation du Centre hospitalier de Rivière-Rouge.

« La directrice générale, Michèle Meilleur, et moi-même, avons demandé aux municipalités leur aide et leur implication », a affirmé André-Jean Garneau, président du conseil d'administration de la fondation, avant d'expliquer d'où est venue l'idée.

Selon ses explications, la Fondation du Centre hospitalier de Rivière-Rouge a été l'instigatrice de cette demande il y a deux ans dans son secteur. Le but est bien entendu d'assurer une entrée de fonds chaque année en gardant à l'esprit que tous les citoyens auront, à un moment ou à un autre,

recours aux services et aux soins offerts dans leur hôpital.

« C'est une façon d'impliquer un peu tout le monde. Quand on regarde ça, 1\$ par citoyen ce n'est pas si gros et pour la fondation, ça fait toute une différence et c'est beaucoup », a confié M. Garneau.

À partir de cette démarche faite à Rivière-Rouge, la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier a adopté l'idée lors d'un conseil d'administration et l'a soumise au dernier conseil des maires.

« On voulait leur en parler avant l'adoption de leur prochain budget pour mettre les chances de notre côté et ne pas devoir attendre une réponse jusqu'à l'an prochain. Je peux dire qu'on a reçu de leur part une très bonne écoute et que notre idée semble avoir été bien reçue. Évidemment, on n'a pas eu une réponse tout de suite », a mentionné le président.

Pour donner du poids à sa demande, la Fondation a rappelé qu'elle est présente dans la communauté depuis 30 ans. Ses objectifs restent les mêmes : offrir des soins de qualité à la population de la région, développer de nouveaux services et proposer des infrastructures dotées d'équipements à la fine pointe de la technologie afin d'attirer des médecins en région, favoriser leur rétention et faciliter leur prestation de soins.

La Fondation a aussi ramené à l'esprit de tous différents projets qu'elle a réalisés et les belles réussites accomplies.

« On nous a demandé si cette démarche était en suite aux impacts de la Covid. En fait, non. C'est depuis le début de la démarche de Rivière-Rouge, il y a deux ans, qu'on veut emboîter le pas. À ce moment il n'y avait pas de pandémie et nous on travaillait là-dessus. Covid ou non, la demande aurait été faite », a raconté M. Garneau.



Selon le président de la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier, André-Jean Garneau, c'était le bon moment pour faire la demande. Même si elle n'est pas liée à la pandémie, la situation fait mal sur le plan financier. Selon lui, « cette année, c'est encore pas trop mal, mais l'an prochain les répercussions vont vraiment se faire sentir ». (Photo L'Info de la Lièvre - archives)

À LA UNE

Propagation de la COVID-19 dans les Laurentides

Toujours difficile de dégager une tendance, dit le CISSS



MAXIME COURSOL
mcoursol@inmedias.ca

Selon le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, on constate une certaine stabilisation des cas de COVID-19 dans le sud de la région, mais on enregistre une légère augmentation au nord.

Cela dit, les spécialistes sont toujours incapables de dégager une tendance, affirme Marie-Ève Thériault, adjointe au directeur de santé publique des Laurentides. « Nous avons de grandes variations quotidiennes, on peut avoir 400 cas un jour puis 600 cas le lendemain, avant que ça redescende. Comme le portrait n'est pas clair, pour l'instant, on maintient les paliers d'alerte », a-t-elle déclaré le 5 novembre, dans une conférence de presse téléphonique.

Chose certaine, depuis quelques jours, on constate une hausse importante du nombre de cas actifs au nord de Saint-Jérôme, surtout dans la MRC des Laurentides, où on est passé d'une dizaine

de personnes atteintes à 47 en l'espace d'une semaine. « C'est surtout les écoles et les milieux de travail qui sont les principaux foyers d'écllosion dans la région », a confirmé Mme Thériault.

LA SANTÉ MENTALE SOUS LA LOUPE

L'impact des mesures de restriction imposées par Québec sur la santé mentale commence, quant à lui, à être mieux défini. Selon Jean-Philippe Cotton, président-directeur général adjoint du CISSS, les appels à Info-Social dans la région ont augmenté de près de 30% depuis le début de la pandémie. Toutefois, cette détresse psychologique ne se serait pas traduite par une hausse significative du nombre de suicides dans la région, avance-t-il.

« On regarde présentement pour donner plus de disponibilités à notre clientèle et on fait des suivis téléphoniques avec notre clientèle connue », a-t-il précisé. Il ajoute que de nouveaux services en santé mentale seront bientôt annoncés, mais il n'a pas élaboré davantage.

L'ÉTAT DES LIEUX

En date du 9 novembre, on comptait près de 502 cas actifs de COVID-19 dans la région des



Si de nouveaux cas de COVID-19 continuent d'apparaître dans la région, on ne peut pas encore parler d'une vague de contagion, selon la Direction régionale de santé publique. (Photo Pixabay)

Laurentides dont 49 dans la MRC des Laurentides et 10 dans la MRC d'Antoine-Labelle, dont font partie Rivière-Rouge et Mont-Laurier.

on compte plus de 6000 personnes qui en sont guéries et 313 personnes qui en sont décédées selon les plus récentes données du CISSS des Laurentides. ●

Depuis le début de la pandémie, plus de 6600 personnes ont été déclarées positives au coronavirus dans la grande région des Laurentides. À ce jour,

NOUVELLE ZONE PROTÉGÉE À L'HÔPITAL DE STE-AGATHE

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a ouvert le 2 novembre une nouvelle zone chaude à l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts, pour recevoir les patients infectés à la COVID-19.

Dans le nouveau pavillon K, six lits ont été réservés, dans une unité protégée aménagée, afin d'y admettre les personnes ayant reçu un diagnostic positif de COVID-19 et qui nécessitent des soins hospitaliers. « La nouvelle zone chaude a été créée avec un grand souci de la prévention et du contrôle des infections, assure le CISSS. Ainsi, la zone est bien définie à l'intérieur de l'installation, ce qui permet aux autres unités de soins de poursuivre les services offerts à la population en toute sécurité. »

Précisons cependant que dans le cas où un patient atteint de la COVID-19 aurait besoin d'aller aux soins intensifs, il est prévu pour l'instant de le transférer à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, qui demeure le milieu désigné pour les cas nécessitant des soins intensifs.

Pour l'instant, ces six lits sont dévolus aux résidents de la portion nord du territoire. Selon la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, il n'est pas exclu cependant que des gens des Basses-Laurentides y soient transférés éventuellement, si les besoins devenaient trop importants au sud. « On n'en est pas là encore », spécifie-t-elle toutefois. Il est également possible que le nombre de lits disponibles dans la zone chaude de l'hôpital de Sainte-Agathe augmente si nécessaire. Une réévaluation fréquente de la situation est prévue pour toute la durée de la crise sanitaire, affirme le CISSS.

ACTUALITÉS

Don de la Fondation CHDL-CRHV

60 000\$ pour sauver des emplois et la pharmacie de l'hôpital



Le président de la Fondation CHDL-CRHV, Gilles Joannette et l'adjoint à la direction générale du CISSS des Laurentides, Sylvain Pagé, lors de la remise de 60 000\$ qui a permis l'achat de la distributrice à médicaments. (Photo Fondation CHDL-CRHV)

RONALD MC GREGOR

rmcgregor@inmedias.ca

La Fondation CHDL-CRHV de l'hôpital de Rivière-Rouge a fait un don de 60 000\$ pour l'achat d'une distributrice de médicaments à la fine pointe de la technologie. Ce geste a permis de maintenir deux emplois à temps plein à la pharmacie de l'hôpital qui prend du galon.

Ce geste découle entre autres de l'annonce de changements importants faite par la direction de la pharmacie il y a quelques mois. Il y a toujours des réorganisations qui se font dans toutes les unités et la pharmacie de l'hôpital en est une. Cette réorganisation était liée à celle de Mont-Laurier, toujours logée dans de vieilles roulottes selon la Fondation.

C'est alors que le chef pharmacien a proposé à l'hôpital d'acheter de l'équipement moderne

qui va permettre de concentrer les activités de la pharmacie à Rivière-Rouge. La distributrice en question permet une gestion sécuritaire des médicaments indique-t-on.

POURSUITE DES ACTIVITÉS

C'est à la suite d'un mot circulant et annonçant la réorganisation de la pharmacie que la Fondation CHDL-CRHV a demandé un entretien avec le chef pharmacien afin de trouver une solution viable. Ce dernier est revenu avec un projet. « Au départ, il aurait fallu déboursé une somme plus élevée pour régler le problème, mais on s'est entendu pour 60 000\$. Garder le service ici et sauver deux emplois c'est super! », dit le président de la Fondation, Gilles Joannette.

Par ailleurs M. Joannette invite une fois de plus la population à donner à la Fondation pour la poursuite de ses activités. On donne en téléphonant au 819-275-2118 poste 53234 ou au 450-820-3000. 📞

ACTUALITÉ

LA PROPAGATION DE LA COVID DANS LES LAURENTIDES RESTE STABLE

Simon Cordeau (initiative de journalisme local) – En date du 9 novembre, la MRC des Pays-d'en-Haut compte 19 cas actifs. Dans le secteur, on compte 379 cas confirmés depuis le début de la pandémie. Il y a 6 866 cas confirmés au total dans la région des Laurentides, dont 6051 sont guéris.



La région des Laurentides reste dans la zone orange pour les MRC des Pays-d'en-Haut, des Laurentides, d'Argenteuil et d'Antoine Labelle. Les MRC de La Rivière-du-Nord, de Thérèse-de-Blainville, de Deux-Montagnes et la ville de Mirabel se retrouvent toutefois dans la zone rouge.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides tenait une conférence téléphonique jeudi pour faire le point sur la pandémie dans la région. La situation reste stable, mais les autorités demeurent vigilantes.

Les présents paliers d'alerte sont maintenus pour le moment. Si la situation est stable en zone rouge, il y a d'importantes variations journalières en zone orange, ce qui rend la progression du virus plus imprévisible. On note tout de même une légère augmentation des cas dans les régions plus au nord.

Les principaux foyers d'éclosion de la région demeurent les écoles et les milieux de travail.

■ CHSLD ET HÔPITAUX

En date du 4 novembre, 15 milieux de vie, comme des CHSLD, sont touchés par le virus, et 9 sont officiellement en éclosion (2 cas ou plus). Il y a 47 cas actifs parmi les résidents, un nombre qui reste relativement stable depuis un mois.

À l'hôpital de Saint-Jérôme, 4 unités sont en éclosion. 42 patients et 10 employés sont touchés. Un dépistage massif au courant des derniers jours permet toutefois de reprendre le contrôle, et on enregistre une diminution progressive des cas. En moyenne, 700 dépistages par jour sont faits dans les hôpitaux de la région.

■ SANTÉ MENTALE

Au niveau de la santé mentale, près de 400 personnes sont en attente de service, mais le délai d'attente est, en moyenne, d'une vingtaine de jours. Si une personne est en

situation de crise ou qu'il y a un risque immédiat pour sa sécurité ou celle des autres, le service se donne le jour même. Il y a aussi une augmentation de 30% des appels à l'Info-Social 811 dans les Laurentides.

■ SPORTS D'HIVER

Comme les décrets du gouvernement provincial n'interdisent pas les déplacements entre les régions, il sera possible à des personnes en zone rouge d'aller skier en zone orange. Elles devront toutefois se

conformer à des consignes différentes. Par exemple, elles ne pourront pas entrer à l'intérieur des centres de ski.

La santé publique des Laurentides s'apprête d'ailleurs à visiter l'ensemble des centres de ski de la région. Un expert en prévention des maladies infectieuses et un expert en santé au travail seront jumelés pour réaliser cette tournée. Ils s'assureront que les centres sont adéquatement préparés et pour identifier les améliorations possibles.

NOMBRE DE CAS PAR MUNICIPALITÉ DANS LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Municipalité	Nombre cumulatif de cas	Nombre de cas actifs
Estérel	1 à 4 cas	0
Lac-des-Seize-Îles	0	0
Morin-Heights	20	1 à 4 cas
Piedmont	24	1 à 4 cas
Saint-Adolphe-d'Howard	13	1 à 4 cas
Sainte-Adèle	145	7
Sainte-Anne-des-Lacs	39	1 à 4 cas
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	24	1 à 4 cas
Saint-Sauveur	99	1 à 4 cas
Wentworth-Nord	1 à 4 cas	0

Données du 5 novembre 2020. (Source : CISSS des Laurentides)

UNE INTERVENANTE EN ITINÉRANCE AU CISSS DES LAURENTIDES

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides ajoute à son équipe une intervenante dédiée à la clientèle en situation d'itinérance. « Depuis le début de la pandémie, les personnes qui n'ont aucun lieu d'habitation fixe sont particulièrement affectées par les mesures sanitaires en application. [...] Par l'ajout de

cette nouvelle ressource, nous espérons donc soutenir encore mieux les personnes en situation d'itinérance », a fait savoir par voie de communiqué Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides. Avec l'aide de cette nouvelle intervenante, le CISSS des Laurentides continuera de collaborer avec la Ville de

Saint-Jérôme, les organismes communautaires, le député de Saint-Jérôme et le Service de police de Saint-Jérôme pour favoriser un plus grand accès aux services de santé à cette clientèle aux besoins particuliers.

ACTUALITÉ

LA PROPAGATION DE LA COVID DANS LES LAURENTIDES RESTE STABLE

Simon Cordeau – En date du 9 novembre, la MRC de La Rivière-du-Nord compte 93 cas actifs et la MRC des Pays-d'en-Haut compte 19 cas actifs. Elles ont respectivement 1489 cas et 379 cas confirmés depuis le début de la pandémie. Il y a 6 866 cas confirmés au total dans la région des Laurentides, dont 6051 sont guéris.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides tenait une conférence téléphonique jeudi pour faire le point sur la pandémie dans les Laurentides. La situation reste stable, mais les autorités demeurent vigilantes.

Les présents paliers d'alerte sont maintenus pour le moment. Si la situation est stable en zone rouge, il y a d'importantes variations journalières en zone orange, ce qui rend la progression du virus plus imprévisible. On note tout de même une légère augmentation des cas dans les régions plus au nord.

« Depuis le début de la pandémie, on le voit, c'est de l'ajustement constant »

– Marie-Ève Thériault, adjointe au directeur de la santé publique des Laurentides

Les principaux foyers d'écllosion de la région demeurent les écoles et les milieux de travail.

■ CHSLD ET HÔPITAUX

En date du 4 novembre, 15 milieux de vie, comme des CHSLD, sont touchés par le virus, et 9 sont officiellement en écllosion (2 cas ou plus). Il y a 47 cas actifs parmi les résidents, un nombre qui reste relativement stable depuis un mois.

À l'hôpital de Saint-Jérôme, 4 unités sont en écllosion. 42 patients et 10 employés



sont touchés. Un dépistage massif au cours des derniers jours permet toutefois de reprendre le contrôle, et on enregistre une diminution progressive des cas. En moyenne, 700 dépistages par jour sont faits dans les hôpitaux de la région.

■ SANTÉ MENTALE

Au niveau de la santé mentale, près de 400 personnes sont en attente de service, mais le délai d'attente est, en moyenne, d'une vingtaine de jours. Si une personne est en

situation de crise ou qu'il y a un risque immédiat pour sa sécurité ou celle des autres, le service se donne le jour même. Il y a aussi une augmentation de 30% des appels à l'Info-Social 811 dans les Laurentides.

■ SPORTS D'HIVER

Comme les décrets du gouvernement provincial n'interdisent pas les déplacements entre les régions, il sera possible à des personnes en zone rouge d'aller skier en zone orange. Elles devront toutefois se

conformer à des consignes différentes. Par exemple, elles ne pourront pas entrer à l'intérieur des centres de ski.

La santé publique des Laurentides s'apprête d'ailleurs à visiter l'ensemble des centres de ski de la région. Un expert en prévention des maladies infectieuses et un expert en santé au travail seront jumelés pour réaliser cette tournée. Ils s'assureront que les centres sont adéquatement préparés et pour identifier les améliorations possibles.

LA CONCERTATION DES PARTENAIRES
PRODUIT DE BONS RÉSULTATS

DE MEILLEURES CONDITIONS POUR LES ITINÉRANTS

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Il ne faut pas se leurrer, les températures clémentes des derniers jours ne doivent pas nous faire oublier que nous en sommes déjà à la mi-novembre et que le temps froid est à nos portes.

De ce fait, certains multiplient les efforts actuellement dans le but d'accueillir les itinérants qui auront besoin d'un endroit chaud pour passer la nuit.

DAVANTAGE D'ITINÉRANTS

D'ailleurs, on sait que les autorités de Saint-Jérôme et leurs partenaires ne lésinent pas pour supporter les gens dans le besoin. On connaît déjà les mesures mis en place depuis le printemps dernier (voir plus bas).

À cet égard, d'ailleurs, des informations nous sont parvenues à l'effet qu'on retrouverait actuellement à Saint-Jérôme, de façon notoire, plus d'itinérants qu'en temps normal, du fait que les accommodations qui y sont offertes (et on comprend les itinérants d'en profiter) incitent à une plus grande affluence.

N'empêche que les places sont tout de même limitées.

PAS DE CAMPEMENT

En outre à ce qu'on nous en dit, il faudrait probablement oublier d'emblée les campe-

ments de fortune comme ça se passe à Montréal.

«C'est une mauvaise idée, tant sur le plan de la sécurité que de la santé publique» nous dit une source proche du dossier.

NOUVELLE RESSOURCE

Par ailleurs, on apprendait la semaine dernière qu'une nouvelle ressource vient s'ajouter à ce qui se fait déjà sur le plan de l'itinérance à Saint-Jérôme.

Là encore, c'est le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides qui est directement responsable de cet ajout.

«Entrée récemment en fonction, l'intervenante pour les services de proximité en itinérance assumera le mandat de rejoindre les personnes en situation d'itinérance et de développer des stratégies d'intervention adaptées dans le but d'établir des liens significatifs avec cette clientèle. Entre autres, elle sera chargée d'intervenir auprès des personnes en situation d'itinérance et de coordonner les services appropriés à leurs besoins. Le tout, dans une approche globale qui prend en compte la situation individuelle de chaque individu ainsi que les troubles concomitants dont ils peuvent être affectés» nous dit-on du côté du CISSS.

CONCERTATION

Il faut bien dire que, depuis le printemps dernier, c'est sous le signe de la collaboration que sont menées les interventions auprès de cette clientèle.

On fait notamment allusion au centre d'hébergement temporaire qui a été mis sur pied au printemps dernier (en temps de COVID-19) dans l'ancien aréna Melançon et le centre d'hébergement qui a été créé, par la suite, dans l'église Sainte-Paule, après que la Ville de Saint-Jérôme en soit devenue propriétaire au cours de la saison estivale.

D'ailleurs, dans le dossier, outre le CISSS des Laurentides, la Ville de Saint-Jérôme travaille de concert avec les organismes communautaires, le député de Saint-Jérôme, Youri Chassin (qui, on le sait, a démarré il y a plus d'un an un grand chantier sur la pauvreté) ainsi que (bien entendu) le Service de police de Saint-Jérôme.

L'ajout d'une intervenante pour les services de proximité en itinérance, en complémentarité à l'offre de service actuelle, favorisera



C'était il y a quelques mois, on préparait l'intérieur de l'église Sainte-Paule à accueillir les premiers itinérants depuis la transformation de l'enceinte.

grandement, considère-t-on, l'accès aux services de santé pour ces personnes.

C'est du moins ce qu'évalue Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

« Depuis le début de la pandémie, les personnes qui n'ont aucun lieu d'habitation fixe sont particulièrement affectées par les mesures sanitaires en application. Bien que tous les secteurs de la région soient touchés par le phénomène de l'itinérance, l'augmentation importante du nombre de cas constatée dans le secteur de Saint-Jérôme préoccupe nos intervenants, ainsi que plusieurs de nos partenaires. Par l'ajout de cette nouvelle ressource, nous espérons donc soutenir encore mieux les personnes en situation d'itinérance.»

SAINT-JÉRÔME

DEUX **ÉQUIPES-COVID** POUR FAIRE RESPECTER LES CONSIGNES



Le Service de police de Saint-Jérôme compte dorénavant des Équipes-COVID.

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Le service de police de Saint-Jérôme compte dorénavant deux duos d'agents notamment affectés au respect des consignes sanitaires liées à

la COVID-19.

La direction du SPVSJ répond ainsi aux demandes formulées en ce sens par le ministère de la Sécurité publique dans le but de soutenir la Santé publique.

Les principales tâches de ces deux *Équipes-COVID* sont, nous dit-on, de répondre aux appels en matière de Covid-

19, un travail de sensibilisation et prévention auprès de nos citoyens et commerçants, cibler les endroits problématiques, l'application stricte des lois et des règlements, faire le suivi auprès des divers partenaires, devenir une référence pour l'ensemble des intervenants travaillant sur le terrain, ainsi que collaboration, partenariat et entraide à l'ensemble des patrouilleurs. «Le SPVSJ demande une collaboration citoyenne afin que tous ensemble, nous mettons l'épaulé à la roue afin de s'assurer de respecter le décret gouvernemental pour ainsi protéger notre santé collective» lancent les dirigeants du service.

CAS ACTIFS

Par ailleurs, Saint-Jérôme présentait, le 5 novembre dernier (au relevé hebdomadaire publié par le CISSS des Laurentides), le plus de cas de COVID-19 depuis le début de la pandémie, et un bilan similaire à trois autres villes des Laurentides en regard du nombre de cas actifs.

De façon concrète, avec ses 924 cas depuis le début de la pandémie, Saint-Jérôme devançait Blainville (768), Saint-Eustache (689), Mirabel (643), Sainte-Thérèse (471) et Boisbriand (435).

En nombre de cas actifs, c'est Sainte-

Thérèse qui en affiche le plus avec 48, tout juste devant Saint-Jérôme à 47 ainsi que Blainville et Boisbriand avec 46 chacune.

Saint-Eustache qui a présenté le plus de cas actifs dans les Laurentides au cours des deux dernières semaines vient derrière les autres avec 38 cas, devant Mirabel à 35.

En regard des cas actifs, la MRC Thérèse-de-Blainville qui présente une fois de plus le plus haut total avec 171, loin devant la MRC de la Rivière-du-Nord à 71, la MRC Deux-Montagnes avec 53 (on en était à 73 au 29 octobre) et la MRC de Mirabel (une ville une MRC) avec 35.

Pour ce qui est du total depuis le début de la pandémie, la MRC Thérèse-de-Blainville était rendue jeudi dernier à 2 269, la MRC de la Rivière-du-Nord à 1 444 et la MRC de Deux-Montagnes à 1 242.

RIVIÈRE-DU-NORD

Les 47 cas actifs de Saint-Jérôme représente 66 % du total enregistré sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord (71).

Ça donne 8 cas actifs pour Prévost (115 cas cumulés), 6 à Saint-Hippolyte (65) 5 à Saint-Colomban (155) et 5 à Sainte-Sophie (185).

ACTUALITÉS

LA COVID-19 EN HAUSSE LÉGÈRE DANS LES LAURENTIDES

PATRICK HACIKYAN

patrick.hacikyan@eap.on.ca

La région des Laurentides affiche une hausse du nombre de cas actifs de COVID-19. Cependant, la MRC d'Argenteuil ne note pas d'augmentation depuis la semaine passée.

Les chiffres sont relativement stables dans la MRC d'Argenteuil depuis la semaine passée. En date du 4 novembre, il y a 20 cas actifs de COVID-19 dans la MRC d'Argenteuil, ce qui représente une diminution d'un cas depuis le 30 octobre dernier. Saint-André-d'Argenteuil, Gore, Grenville et Brownsburg-Chatham ont chacune moins de cinq cas actifs. Grenville-sur-la-Rouge compte six cas actifs tandis que Lachute compte huit cas actifs enregistrés à ce jour. Un décès de plus attribuable à la COVID-19 est à déplorer depuis le 27 octobre. Les écoles Polyvalente Lavigne a encore des cas actifs de COVID-19 en date du 2 novembre 2020.

La MRC Rivière-du-Nord affiche un bilan légèrement à la hausse, avec un cas de plus qu'au 30 octobre, soit un total de 66 cas actifs de COVID-19 en date du 4 novembre 2020. La ville de Mirabel compte deux cas de moins qu'au 30 octobre dernier, soit un total actuel de 26 cas actifs. La MRC de Deux-Montagnes affiche une baisse assez substantielle avec 63 cas en date du 2 novembre 2020. Ceci représente une baisse de 32 cas par rapport aux chiffres du 30 octobre dernier.



La région des Laurentides dénombre actuellement un total de 381 cas en date du 4 novembre. Ceci représente 13 cas de plus qu'au 30 octobre. La région voisine de l'Outaouais compte également 22 cas actifs de plus qu'au dernier bilan, soit un total de 259. De l'autre côté de la rivière des Outaouais, le taux de cas dans

Prescott-Russell est à la baisse depuis la semaine passée. Le comté ontarien compte actuellement 110 cas actifs de COVID-19, soit 54 cas de moins que le total du 30 octobre 2020.

Au Québec, 1037 personnes sont infectées par la COVID-19 en date du 1er novembre 2020. 3 169 438 tests ont

été effectués depuis le recensement du premier cas au Québec. Un total de 6283 personnes sont décédées de la COVID-19 depuis le début de la pandémie. Il y a actuellement 526 personnes hospitalisées, dont 85 personnes aux soins intensifs dans le système hospitalier québécois à cause de la COVID-19.

L'Argenteuil, 6 novembre 2020, p. 7
Le Régional, 5 novembre 2020, p. 10
Point d'impact, 7 novembre 2020, p. 5

LA GRIPPE POURRAIT VOUS FRAGILISER.

**FAITES-VOUS VACCINER
SI VOUS VIVEZ AVEC LE DIABÈTE,
UN SYSTÈME IMMUNITAIRE
AFFAIBLI, UNE MALADIE DU CŒUR
OU DES REINS.**

Pour la saison 2020-2021, la vaccination contre la grippe est recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de développer des complications, soit :

- les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques;
- les adultes ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse);
- les femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement :

- aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- aux travailleurs de la santé.

Où se faire vacciner :

- en pharmacie, pour en savoir davantage, contactez directement votre pharmacie;
- lors d'un rendez-vous avec un professionnel de la santé, prévu à l'une des installations du CISSS des Laurentides;
- à l'un des sites de vaccination qui pourra être sélectionné lors de la prise de rendez-vous en ligne ou par téléphone.

Prise de rendez-vous **OBLIGATOIRE** pour TOUS aux sites de vaccination. Aucun rendez-vous ne sera donné sur place.

- en ligne via clicsante.ca
- par téléphone au 1 888 664-2555

Vaccin gratuit pour certaines personnes.

Pour plus de détails, consultez le : www.santelaurentides.gouv.qc.ca

La vaccination,
la meilleure protection

Votre
gouvernement

Québec

2020-11-11

L'Argenteuil, 6 novembre 2020, p. 7

Point d'impact, 7 novembre 2020, p. 5



Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

**Invitation à la séance publique d'information annuelle
du conseil d'administration du CISSS des Laurentides -
Session virtuelle**

Cette année, en raison de la pandémie qui limite les rassemblements, la population des Laurentides pourra assister uniquement en mode virtuel à la séance publique d'information que tiendra le conseil d'administration du CISSS des Laurentides.

Date : Le mercredi 25 novembre 2020, 18 h 30

Lors de cette soirée, les faits saillants entourant les soins et services dispensés à la population seront partagés grâce aux présentations des rapports annuels de l'établissement que vous pouvez déjà consulter sur notre site Internet.

Pour plus de détails sur la façon de participer à cette séance virtuelle, comment poser vos questions et où trouver nos rapports annuels, visitez la section consacrée au conseil d'administration au www.santelaurentides.gouv.qc.ca

»PRO06106-1

THE FLU CAN CRACK YOUR DEFENSES.

**GET VACCINATED IF YOU LIVE
WITH DIABETES, A WEAKENED
IMMUNE SYSTEM, A HEART,
LUNG OR KIDNEY DISEASE.**

For the 2020-2021 flu vaccination campaign, vaccination is recommended and available free of charge to those most at risk of developing flu-related complications:

- children from 6 months to 17 years old who have certain chronic diseases
- adults who have certain chronic diseases (including pregnant women regardless the stage of pregnancy)
- pregnant women, in the 2nd and 3rd trimesters of their pregnancy
- people aged 75 and over.

To reduce the risk of contamination, the flu vaccine is also offered free of charge to:

- family members who live in the same household as a child under 6 months of age or a person at higher risk of being hospitalized and their caregivers
- health care workers

Where to get vaccinated:

- in a pharmacy, for more information, contact your local pharmacy
- during some appointments in CISSS des Laurentides facilities
- at the vaccination clinic chosen when making an appointment online or by phone

Vaccination will be BY APPOINTMENT ONLY. It will not be possible to make an appointment on site.

- by visiting clicsante.ca
- by calling 1-888-664-2555

Free vaccine for some people. For more information, visit:
www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Vaccination,
the best protection

Votre
gouvernement

Québec 

The Saint-Eustache Hospital opens a protected area for COVID-19 patients



DIMITRIS ILIAS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News
dimitri@newsfirst.ca

The Laurentian Integrated Health and Social Services Center (CISSS) confirms the opening of a new hot zone at the Saint-Eustache Hospital. A total of 14 beds are available there in a protected unit to admit people with COVID-19 and who require hospital care.

For its part, the Saint-Jérôme Regional Hospital maintains the availability of its beds for the admission of people positive for COVID-19 and remains the designated environment for

“The establishment of this protected zone was carried out over the past few days”

cases requiring intensive care.

The new hot zone at Saint-Eustache Hospital was created with great concern for the prevention and control of infections. Thus, the area is well defined inside the facility, which allows other care units to continue the services offered to the population in complete safety.

Mrs. Rosemonde Landry, President and CEO of the CISSS des Laurentides, welcomes the mobilization of the teams who worked on the



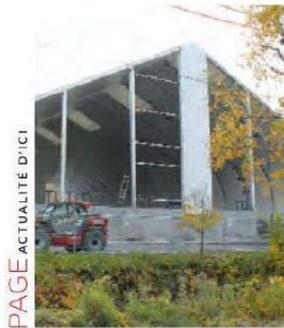
opening of this new hot zone: “The establishment of this protected zone was carried out over the past few days, ‘first of all with a view to preparing ourselves when needed. Thanks to this preventive work carried out by our teams, we are now able to respond to an increase in hospitalizations linked to COVID-19, ”she explained, indicating that they are working hard to plan for rapidly changing needs during the pandemic.

The addition of this hospitalization zone for people infected with COVID-19 at the Saint-Eustache Hospital leads to 36 the number of beds dedicated to the pandemic in the Laurentians region. In addition, the CISSS des Laurentides is continuing its reflection on the possibility of reopening additional hospital beds if the needs in this area continue to increase.

VOLUME 45 - NUMÉRO 44 - 11 NOVEMBRE 2020 - 52 PAGES - 57 454 EXEMPLAIRES



VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'ICI UNE DIVISION DU GROUPE JCL



PAGE ACTUALITÉ D'ICI

HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE
UN COMPLEXE
TEMPORAIRE DE 27,8 M\$

03

Photo Bencit Bilodeau

ACTUALITÉ

GROUPEJCL.COM

À L'HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE UN NOUVEAU COMPLEXE AFIN DE «**MAINTENIR**» LES ACTIVITÉS DE CHIRURGIE



Photo Benoît Bilodeau
Le nouveau complexe en cours de construction à l'Hôpital de Saint-Eustache est, on le constate ici, bien visible de loin.

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

Elle est immense et fait, surtout, maintenant partie intégrante du paysage eustachois, du moins pour un certain temps. Il est, bien sûr, ici question de cette nouvelle structure arrondie et blanche actuellement en cours de construction sur le site même de l'Hôpital de Saint-Eustache. Celle-ci, avouons-le, ne laisse vraiment personne indifférent ces jours-ci pour qui circule sur le boulevard Arthur-Sauvé.

Cette structure, c'est ce complexe temporaire d'hospitalisation rapide dont le gouvernement du Québec a annoncé, comme votre hebdo NORD INFO en a déjà fait état, la construction en septembre dernier afin de pallier le manque d'espaces disponibles à l'Hôpital de Saint-Eustache. Plus précisément, cette nouvelle installation, construite au coût de 19 M\$, accueillera des personnes nécessitant une hospitalisation à la suite d'une chirurgie.

Outre les coûts pour la structure elle-même et sa construction intérieure qui doit être complétée dans les prochains jours, il faut aussi ajouter à la facture 8,8 M\$ pour l'achat des équipements nécessaires. Notons qu'un complexe du genre est également en cours de construction à Saint-Jérôme.

DE PREMIERS PATIENTS VERS LA FIN DÉCEMBRE

Le nouveau complexe, qui doit être com-

plété pour la mi-décembre, devrait permettre, selon le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, «de maintenir les activités de chirurgie, dans la mesure du possible, dans le contexte de la COVID-19». Les premiers patients devraient y être accueillis vers le fin décembre, selon ce qui est visé.

«Cela aura certainement un impact positif sur nos listes d'attente», croit la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry. À ce jour, 2 909 personnes sont en attente d'une chirurgie à l'Hôpital de Saint-Eustache.

Présentement, selon les informations fournies par le CISSS, les délais moyens de chirurgie se situent entre 6 à 9 mois, contrairement à l'an dernier, où le délai moyen était de 3 à 6 mois. «Il est important de noter que, bien que le temps d'attente soit prolongé pour certains types de chirurgie, les procédures jugées urgentes et semi urgentes, notamment les cas oncologiques et les césariennes, n'ont jamais cessé», fait-on savoir du côté du CISSS.

UN AJOUT NET DE 38 LITS D'HOSPITALISATION

Une fois complété, le nouveau complexe comprendra 62 alcôves qui accueilleront les usagers, les salles de bain, les postes infirmiers, les espaces dédiés aux employés et tous les autres espaces nécessaires aux soins et au fonctionnement.

On parle ici d'un ajout net de 38 lits d'hospitalisation et de la récupération d'espaces au sein même de l'Hôpital de

Saint-Eustache toujours en attente d'être véritablement agrandi. Actuellement, l'établissement compte 261 lits de soins de courte durée pour les hospitalisations.

«Cet ajout net de 38 lits d'hospitalisation permettra d'agrandir l'urgence dans le but d'accueillir plus aisément les patients présentant des symptômes de la COVID-19. Il sera ainsi plus facile de procéder à leur évaluation dans des conditions maximales de sécurité. L'ajout net se solde à 38 lits d'hospitalisation, car nous procéderons notamment à une dé-densification de certaines chambres multiples», d'indiquer, par courriel, en réponse aux questions du NORD INFO, Mélanie Laroche, conseillère cadre pour le CISSS des Laurentides.

Celle-ci précise que ce projet de construction a été autorisé afin de répondre à des besoins de court terme, soit

pour la période de la COVID-19 qui devrait s'étendre de 18 à 24 mois.

«La toile tendue des complexes a une garantie de 25 ans et la structure a une garantie de 50 ans. Une fois la pandémie terminée, une évaluation de nos besoins sera effectuée en tenant compte de l'expérience vécue avec nos complexes temporaires», d'indiquer, enfin, Mme Laroche.

Le CISSS des Laurentides couronné pour l'invention d'un système roulant pour chaises en CHSLD

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/409825/le-cisss-des-laurentides-couronne-pour-linvention-dun-systeme-roulant-pour-chaises-en-chsld>

Nouvelle ressource dédiée à la clientèle en situation d'itinérance au CISSS des Laurentides

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/409454/nouvelle-ressource-dediee-a-la-clientele-en-situation-ditinerance-au-cisss-des-laurentides>

Un service à l'auto s'ajoute à la clinique désignée d'évaluation et de dépistage de Saint-Jérôme

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides augmente sa capacité de dépistage dans le secteur de Saint-Jérôme en ajoutant un service de dépistage pouvant accueillir la population à même leur véhicule. Grâce à cette nouvelle installation, la clinique est en mesure d'accueillir, depuis le 26 octobre, environ 300 personnes de plus chaque jour.

Ancien garage, le bâtiment qui s'ajoute à la clinique est idéal pour la circulation des voitures, tout en offrant un milieu sécuritaire et à l'abri des intempéries pour le personnel. Le lieu, situé à un coin de rue de la clinique désignée d'évaluation, sera accessible par la 9^e Rue à Saint-Jérôme. Aucun rendez-vous n'est nécessaire pour s'y présenter.

Madame Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, indique que la demande soutenue de tests de dépistage justifiait un tel développement : « La clinique désignée d'évaluation et de dépistage de Saint-Jérôme est située à un endroit névralgique de notre région. L'ajout d'un service à l'auto permet de mieux répondre au besoin de la population », a-t-elle expliqué.

La clinique offre ainsi trois services, soit le dépistage intérieur, le dépistage à l'auto et l'évaluation médicale pour les personnes présentant des symptômes de la COVID-19. Pour chacun de ces services, la sécurité et le service à la population ont été au cœur de la formation du personnel et de la préparation des lieux.

Les personnes qui ont été en contact avec un cas positif, qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou pour qui un dépistage est demandé par la Santé publique sont invitées à remplir le formulaire d'autoévaluation sur Quebec.ca/décisionCOVID19. Si un dépistage est recommandé, la personne sera dirigée vers la centrale de rendez-vous, par téléphone ou via la demande en ligne disponible sur le site Internet du CISSS des Laurentides. Téléphone : 450 432-2777 www.santelaurentides.gouv.qc.ca

LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE A ÉMIS UN AVIS L'EAU PEUT ÊTRE CONSOMMÉE À SAINTE-MARTHE SI ELLE EST CLAIRE

Christian Asselin
casselin@groupejcl.ca

Dans un communiqué de presse émis le 5 novembre, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac parle de «résultats rassurants» à la suite de l'évaluation réalisée par la Direction de la Santé publique (DSP) concernant la concentration en manganèse dans son eau. La DSP confirme, entre autres, que l'eau claire peut être consommée sans restriction au robinet par les enfants de plus d'un an et les adultes.

Selon l'avis émis par la DSP quant à l'exposition de la population marthelacquoise au manganèse dans l'eau potable entre janvier 2017 et octobre 2020, «les niveaux de manganèse observés ne sont pas suffisants pour avoir exposé la population à des doses posant un risque significatif à la santé».

L'avis de la DSP confirme toutefois que l'eau colorée peut présenter des concentrations très élevées de manganèse et ne devrait pas être consommée.

Pour les bébés de moins d'un an, il est par ailleurs préférable de ne pas utiliser l'eau du robinet, et ce, même si elle est claire.

«En période de rinçage ou de travaux, si l'eau est claire, les enfants de plus d'un an et les adultes peuvent s'approvisionner sans restriction à l'eau du robinet», écrit-on dans le communiqué, avant d'ajouter que tel que stipulé dans l'avis de la DSP, le fait de faire bouillir l'eau (claire ou colorée) ne permet pas d'éliminer le manganèse.

«Nous accueillons positivement cet avis de la DSP et la remercions. Je veux souligner que nous avons toujours agi de manière responsable dans ce dossier, et ce, afin d'assurer la sécurité de la population et de lui fournir une eau de qualité en quantité suffisante», a indiqué Me Paulus.

ET MAINTENANT?

Du côté des citoyens qui militent afin que tous aient droit à une eau potable de qua-

lité, et ce, en tout temps, Julie Pelletier a aussi commenté l'avis émis par la DSP.

«La Santé publique considère que nous pouvons boire l'eau claire, ce que nous savions déjà, mais que nous ne pouvons pas boire l'eau colorée, ce que nous savions aussi. Mais ensuite? On n'exige rien de plus à la ville? Que devons-nous faire?», se demande-t-elle.

Au Québec, puisque le manganèse n'est pas normé dans l'eau potable, les responsables des réseaux d'aqueduc n'ont pas l'obligation d'analyser le manganèse dans l'eau distribuée ni de mettre en place des mesures pour corriger la situation s'il y a trop de manganèse. Par contre, considérant les recommandations de Santé Canada, mais aussi en tenant compte des recommandations des autorités de santé publique reconnues à l'échelle internationale, la Direction de santé publique demande aux exploitants de prendre des actions lorsqu'ils reçoivent un ou des résultats d'analyse dépassant 0,12 mg par litre.

À Sainte-Marthe-sur-le-Lac, sur 290 échantillons prélevés au cours des trois dernières années, indique Julie Pelletier, 96% respectent le seuil de 0,12 mg par litre. Toutefois, ajoute-t-elle, pour 2020 seulement, «les six premiers mois dépassent de façon intermittente 0,12 mg par litre alors que de juillet à octobre 2020, sur quatre échantillons en eau colorée prélevés, trois dépassent le 0,12 mg par litre, allant de 1,0117 mg/L à 4,98 mg/L.»

«Nous avons donc une grosse problématique d'avril à octobre environ où ils ont trouvé des taux 40 fois supérieurs à ce que Santé Canada recommande», rage Mme Pelletier qui poursuivra donc ses démarches afin de tenter de régler cette situation une fois pour toutes.

Il est possible de consulter l'avis émis par la Direction de la santé publique en visitant le [ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca].



Crédit photo Facebook

Les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac doivent à l'occasion composer avec une eau colorée, ce qui n'est pas évident pour faire sa lessive ou prendre un bain.

Hausse marquée des cas de COVID-19 dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/346686/hausse-marquee-des-cas-de-covid-19-dans-les-laurentides>

COVID : la région des Laurentides fera l'essai du prélèvement par gargarisme

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/346599/covid-la-region-des-laurentides-fera-lessai-du-prelevement-par-gargarisme>

COVID-19 | 528 cas actifs dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/346379/covid-19-528-cas-actifs-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Les hospitalisations ont presque quadruplé en deux semaines dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/346110/covid-19-les-hospitalisations-ont-presque-quadruple-en-deux-semaines-dans-les-laurentides>

Bilan COVID du week-end : 147 nouveaux cas et 4 décès supplémentaires dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/345947/bilan-covid-du-week-end-147-nouveaux-cas-et-4-deces-supplementaires-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Nombre de cas par ville dans les Laurentides en date du 5 novembre

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/345322/covid-19-nombre-de-cas-par-ville-dans-les-laurentides-en-date-du-5-novembre>

Paliers d'alerte | Pas de changement dans les Laurentides, mais en réflexion sur des assouplissements

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/345312/paliers-dalerte-pas-de-changement-dans-les-laurentides-mais-en-reflexion-sur-des-assouplissements>

COVID-19 | 426 personnes combattent le virus dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/345309/covid-19-426-personnes-combattent-le-virus-dans-les-laurentides>

CIME, site Internet (suite)

Le ministère de la Santé a discuté avec le CISSS sur l'accusé du Vieux-Québec

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/345136/le-ministere-de-la-sante-a-discute-avec-le-ciiss-sur-laccuse-du-vieux-quebec>

COVID-19 | 74 nouveaux cas aujourd'hui dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/344989/covid-19-74-nouveaux-cas-aujourd'hui-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Dépistage systématique à l'Hôpital de Saint-Jérôme

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/344972/covid-19-depistage-systematique-a-lhopital-de-saint-gerome>

Les élections à la FIQ-SPSL Laurentides seront reprises

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/faits-divers/344948/les-elections-a-la-fiq-spsl-laurentides-seront-reprises>

CFLO, site Internet

COVID-19 : léger recul dans les Hautes-Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.11.10_-_mp3

COVID-19 : 3 nouveaux cas actifs dans la MRC d'Antoine-Labelle (10), aucun nouveau dans la MRC des Laurentides (49)

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.11.09_-_mp3

La COVID-19 continue de progresser dans les Hautes-Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.11.06_-_mp3

CFLO, site Internet (suite)

COVID-19 : plusieurs nouveaux cas actifs dans les Hautes-Laurentides

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web - covid 2020.11.05 -
_mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.11.05_-_mp3)

COVID-19 : la situation se détériore dans la MRC des Laurentides, mais est stable dans la MRC d'Antoine-Labelle

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web - covid 2020.11.04 -
_mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.11.04_-_mp3)

TVC d'Argenteuil, site Internet

Reportage : Santé mentale en temps de pandémie

<https://youtu.be/7eJ7zrW9OM4>

Nous.TV, site Internet

Le point sur la pandémie : est-ce que les résidents des Laurentides accepteront un vaccin ?

<https://youtu.be/JxURM07mCyE>